SENIORS

schilick CCAS

schilick.fr

CHÈQUE ACTIVITÉ SENIORS :

Pratiquez une activité de votre choix !

CONTACT

PÔLE SENIORS CCAS • 03 88 33 60 80 - pole.seniors@ville-schiltigheim.fr
32 rue de Lattre de Tassigny - 67300 SCHILTIGHEIM

QU'EST-CE QUE LE CHÈQUE ACTIVITÉ SENIORS ?

Afin de favoriser la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs, une aide financière, calculée en fonction du revenu fiscal de référence, est attribuée par le C.C.A.S, aux seniors Schilikois de 65 ans et plus qui en font la demande.

POUR EN BÉNÉFICIER :

> VOICI LES CONDITIONS :

- **Être résident·e de Schiltigheim**
- **Être âgé·e de 65 ans ou plus**
- **Souhaiter pratiquer une activité sportive, culturelle ou de loisirs auprès d'un organisme schilikois**

> COMMENT ÇA MARCHE :

1. Au préalable, vous pouvez prendre rendez-vous avec le Pôle Seniors pour vérifier votre éligibilité à l'aide*.

   Le jour du rendez-vous, veuillez vous munir de :
   - Votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition
   - Votre pièce d'identité
   - Un justificatif de domicile de moins de trois mois

2. Si accord il y a, nous vous remettrons une attestation indiquant le montant de la prise en charge, pour faire valoir l'aide auprès de l'organisme de votre choix.
3. Les inscriptions aux activités auront lieu auprès de l'organisme, par le bénéficiaire.
4. Nous verserons l'aide directement auprès de l'organisme, vous laissant verser le montant restant à votre charge.

**Montant maximum plafonné à 150€ par personne et par an.*
Aide financière possible si le revenu fiscal de référence mensuel est inférieur à : 1719€ pour une personne seule ou 2629€ pour un couple.

> PRENEZ RENDEZ-VOUS AU :

PÔLE SENIORS CCAS

Maison du 3e Âge
32 rue de Lattre de Tassigny - 67300 SCHILTIGHEIM

03 88 33 60 80 / 06 33 58 15 97
pole.seniors@ville-schiltigheim.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Vendredi de 9h à 14h en continu.